

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	}	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.109 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Séance du Mardi 9 Février, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Frankhauser (Bernard), Compagnie Electromécanique, 6, place de la Buire, Lyon (*réintégration*). — M. Roger, professeur agrégé de Sciences naturelles au Lycée du Parc, 20, rue des Jasmins, Lyon, *Paléontologie, Géologie*, parrains MM. Allemand-Martin et Larue. — M. Dehay (Charles), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lille (Nord), *Histoire naturelle pharmaceutique*, parrains MM. Mérit et Nétien. — M. Vallacys (Lucien), professeur de Sciences naturelles au Lycée de Valenciennes, 1, rue de la Bibliothèque, Condé-sur-l'Escaut (Nord), parrains MM. Larue et Mérit. — M. d'Abriagean, professeur à l'Ecole de Gibeins, par Mizerieux (Ain), *Entomologie agricole. Coléoptères, Lépidoptères*, parrains MM. Jacquet et D^r Bonnamour. — M. Nannenga (Evephard), Twijnstraat, 15 bis Utrecht (Hollande), *Lichens*. — M. Thienemann (Prof. A.) Direktor der Hydrobiologische Anstalt, Plön Holstein (Allemagne), *Métamorphose des Chironomidae*, parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Régny (Julien), 46, rue Jean-Sarrazin, Lyon (7^e), *Mycologie*, parrains MM. Grange et Perra. — M. Vallier, Hôtel de la Perdrix Rouge, Chamelet (Rhône), parrains MM. Tourrillon et Guillemoz. — Syndicat d'Initiative des Bords de l'Ain, président M. Pissot, pharmacien à Poncin, parrains MM. Maury et Guillemoz.

fleurs sont écloses. L'ordre des cérémonies se déroule de la même manière que pour un puits ou une citerne sauf, cependant, les modifications suivantes : dans le cas d'un bocage ou d'un verger, l'un des arbres est marqué avec du vermillon et un fil de coton non blanchi est enroulé trois fois autour de l'arbre ; l'eau mélangée de farine de riz sert à asperger tous les arbres. Le cérémonial est le même lorsqu'il s'agit de marier *un seul* arbre fruitier. Les « *Pongamia glabra* », « *Mangifera indica* », « *Artocarpus integrifolia* » sont les seuls arbres qui doivent être mariés avant que le propriétaire soit autorisé à goûter leurs premiers fruits.

* * *

Il est bien difficile d'interpréter, avec notre conception européenne les mœurs et croyances de ces primitifs de l'Inde centrale. Sans se livrer à des dissertations philosophiques, on peut, cependant, établir un parallèle entre les faits que nous venons d'exposer et l'institution du mariage chez les humains dont certains rites sont analogues. Seule, en principe, la célébration des noces met fin à la virginité de l'homme et de la femme, lesquels sont considérés en état d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été créés ; en outre, les interdits que la Religion impose à la conduite des célibataires sont abrogés.

Bien que les animistes n'attribuent pas une âme à tous les êtres et surtout aux objets inertes, les aborigènes du Nagpore ne paraissent pas établir de distinction, quant à l'institution du « *tabou temporaire* », entre les hommes et certains objets non vivants ; ces derniers doivent être mariés avant de remplir le rôle pour lequel ils ont été fabriqués ou construits. De même, certains arbres ou plantes dont les fleurs sont susceptibles de pollinisation doivent être mariés pour que leurs fruits soient consommables.

Le principe de l'interdit suppose donc un fond de morale naturelle, toutefois le tabou n'est pas la morale, il n'en est qu'une superstition.

Enfin, nous pouvons conclure que l'idée générale qui a inspiré toutes ces cérémonies de mariage d'objets, d'arbres ou de plantes, est une idée de fécondité et, sur ce sujet, les rites hindous peuvent se comparer aux rites en honneur dans les cérémonies de beaucoup de tribus africaines à l'occasion de l'initiation des enfants parvenus à l'époque de la puberté.

BIBLIOGRAPHIE

R. VANDENDRIES, *Nouveaux Mémoires sur la sexualité des Basidiomycètes*.

Cet auteur, spécialiste bien connu, de la sexualité chez les Basidiomycètes, nous a adressé les Mémoires suivants :

1^o Les polarités sexuelles dans le genre *Pholiota* (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1934). Les deux seules espèces de *Pholiotas* dont la polarité avait été testée s'étaient montrées bipolaires. La bipolarité était-elle une caractéristique du genre *Pholiota* ? L'étude de *P. cylindracea*, mettant en évidence la tétrapolarité de cette espèce, permet de répondre négativement.

L'A. fait quelques remarques sur la théorie de HARTMANN que rien n'est venu confirmer.

2^o La polarité sexuelle de *Panus stipticus* (*id.*, 1936). L'espèce est tétrapolaire.

3^o Les tendances sexuelles chez les Polyporés : *Leptoporus adustus* (*Rev. de Myc.*, 1936). *L. adustus* est bipolaire. Des souches de Lyon copulèrent avec des souches de Vienne (Autriche). Une culture de la souche lyonnaise, faisant

exception, se montra stérile pour toutes les souches viennoises. Par contre, cette même souche aberrante se montra hyperfertile vis-à-vis d'autres souches lyonnaises issues de spores prélevées dans la même sporée. Cette double anomalie dans le comportement sexuel peut être considérée comme une *mutation*.

4° Les tendances sexuelles chez les Polyporés : *Leucoporus arcularius* (*id.*, 1936). *L. arcularius* est tétrapolaire. Il se présente sous deux formes mycéliennes haploïdes (l'une à croissance rapide, l'autre à croissance restreinte) morphologiquement si différentes, qu'on aurait pu suspecter un mélange d'espèces accidentel. Le critérium d'inter-fertilité appliqué à ces deux formes montra qu'il s'agissait bien d'une seule et même espèce aux deux aspects de laquelle l'A. attribue une signification génotypique.

M. JOSSERAND.

* *

A.-M. VERGIAT, *Les Rites secrets des primitifs de l'Oubanghi*. Préface du général BOUSCAT. Un vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique* avec 37 photographies hors texte et 14 croquis dans le texte, Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris (25 francs).

M. VERGIAT, membre de notre Société, du groupe de Roanne, dont on a pu lire dans le *Bulletin* les notes intéressantes, a rapporté, d'un séjour dans l'Afrique équatoriale française, des études bien curieuses sur les mœurs et coutumes des primitifs de ce pays.

Les croyances, les superstitions de ces peuples choquent notre mentalité européenne. Mais il faut s'imprégner avec M. VERGIAT de l'esprit de ces indigènes dont la vie est très complexe. Elle se meut, en effet, dans une ambiance toujours saturée de périls : aussi tout est force et puissance autour d'eux : tout ce qui les entoure, animaux, végétation, tout instrument de travail même symbolise des êtres puissants, acquiert une personnalité agissante qu'il faut craindre et respecter et qui représentent autant de génies : génie de l'orage, génie de la terre, de la forêt, génie des arbres ou des plantes, etc. auxquels il faut rendre un culte, aussi bien qu'aux esprits des morts et des ancêtres qui vivent toujours autour des vivants. Pour exercer ce culte, l'indigène fait appel aux féticheurs, qui connaissent les pratiques nécessaires pour asservir toutes ces puissances occultes, féticheurs qui sont aussi médecins puisque les maladies sont dues à de mauvais génies. Pour devenir fétiche, il faut des initiations, des rites et des cérémonies spéciales.

Plus heureux que beaucoup de ses devanciers dont les os blanchissent le sol de l'Afrique, M. VERGIAT a pu pénétrer les secrets de ces rites et de ces cérémonies. Il nous les décrit en détail, il nous fait pénétrer ainsi la mystérieuse âme noire, et par les nombreuses photographies qu'il a pu prendre sur le vif, il nous donne une étude des plus curieuses et des plus intéressantes d'ethnographie.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

* *

P. LESTER et J. MILLOT, *Les Races humaines*. Un volume in-16°, 23 figures. Collection Armand Colin, 103, boulevard Saint-Germain, Paris (10 fr. 50).

L'étude des races a toujours été une question qui a passionné les anthropologistes, et qui a pris ces dernières années, surtout depuis que la question du racisme a suscité dans certains pays des problèmes politiques et sociaux